

# Argumentation et Analyse du Discours

Numéro n° 1 (2008)

L'analyse du discours au prisme de l'argumentation

---

Claire Sukiennik

## Pratiques discursives et enjeux du pathos dans la présentation de l'Intifada al-Aqsa par la presse écrite en France

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Claire Sukiennik, « Pratiques discursives et enjeux du pathos dans la présentation de l'Intifada al-Aqsa par la presse écrite en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 1 | 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index338.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Université de Tel-Aviv

<http://aad.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://aad.revues.org/index338.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009.

Tous droits réservés

Claire Sukiennik

# Pratiques discursives et enjeux du pathos dans la présentation de l'Intifada al-Aqsa par la presse écrite en France

## Introduction

- 1 Une recherche en cours qui porte sur les pratiques discursives et enjeux du pathos dans la présentation de l'Intifada al-Aqsa par la presse écrite en France, me permettra d'apporter une contribution aux interprétations de la « rhétorique des passions ». Je tiens à préciser que ceci n'est pas un travail de recherche en sciences politiques mais un travail de linguiste qui voudrait rendre compte de pratiques discursives et rhétoriques. Je vais limiter ma recherche à la mise en mots de l'Intifada al-Aqsa, qui a éclaté en Israël et dans les territoires occupés palestiniens en septembre 2000. Mon étude porte sur les formes de mise en scène pratiquées par le discours qui construit les effets de pathos, et plus particulièrement sur la pitié et l'appel à la pitié.
- 2 Pour Aristote, dans la Rhétorique (Chap. VIII) :
 

la pitié sera le chagrin que nous cause un malheur dont nous sommes témoins et capable de perdre ou d'affliger une personne qui ne mérite pas d'en être atteinte, lorsque nous présumons qu'il peut nous atteindre nous-mêmes, ou quelqu'un des nôtres, et cela quand ce malheur paraît être près de nous. (1991 :218).
- 3 La pitié est donc liée à la solidarité car elle va susciter des sentiments d'identification avec la position d'une autre personne. La pitié peut éveiller un sentiment d'injustice à l'égard de la personne qui souffre mais aussi la peur, car l'on craint de pouvoir être dans la même situation. Il s'agit ici, en partant de la rhétorique aristotélicienne, d'analyser et de décrire les stratégies les plus visibles du pathos dans un discours de notre époque, mais aussi celles qui y sont reléguées dans l'implicite ou masquées par des effets d'objectivité. Il importe, entre autres, de rendre compte de lieux d'inscription inattendus et même paradoxaux dans l'énoncé, mais aussi à l'échelle textuelle, dans l'agencement du récit des événements. Je ne limiterai pas l'analyse à des cas ponctuels ; je traiterai également du pathos dans l'organisation textuelle. A la lecture de la presse française, j'ai eu l'intuition qu'il existait une mécanique du récit pathétique qui se répète systématiquement. Cette écriture mécanique se retrouve-t-elle dans la présentation d'autres conflits ? Pour répondre à cette question, il faudra prendre en compte des travaux comme l'étude de Patrick Charaudeau (2001) sur l'ex-Yougoslavie, car il est possible que la mise en mots du conflit israélo-palestinien ne diffère pas fondamentalement sur bien des points de celle de ces autres conflits.<sup>1</sup>

## 1. La contribution au pathos de trois effets d'objectivité

- 4 Je me limiterai à la présentation d'un aspect inattendu de la contribution au pathos de trois effets d'objectivité notoires. Je veux parler de la citation (ou du discours rapporté), des indications chiffrées et de quelques effets de réel, tels que les descriptions de paysages et les portraits de protagonistes palestiniens et israéliens. J'entends démontrer qu'il n'est pas rare que des journalistes de la presse française utilisent l'instrument de la compassion en tant que procédé argumentatif alors qu'ils pratiquent en apparence un discours rationnel exempt de pathos. Ce que je souhaite mettre en question, c'est la pertinence et les enjeux de certaines exploitations argumentatives de l'écriture émotionnelle.

## 2. De la prise de position du chercheur

5 Avant d'entrer dans le vif du sujet, il faut poser la question de savoir si un chercheur juif vivant en Israël peut traiter le sujet problématique que constitue la rhétorique du pathos à l'œuvre dans la mise en mots journalistique du conflit israélo-palestinien - sans, pour cela, renoncer à la qualité scientifique de ses recherches. Cette question est d'autant plus délicate que le droit à l'intervention du chercheur en sciences du langage est sujet à controverse.

6 Il existerait en fait deux courants principaux : pour ou contre l'intervention du chercheur. Plantin (1995) refuse l'approche normative de l'école américaine des parallogismes et il estime que seules les sciences sociales possèdent l'expertise ad hoc pour établir la vérité d'un discours et dénoncer les manipulations et les fautes de méthode. L'important pour Plantin est qu'à tout discours soit opposé un contre-discours. J'ai d'ailleurs essayé de suivre la démarche de Plantin en comparant les discours sur les Palestiniens à ceux sur les Israéliens. Marianne Doury (2004) s'aligne sur la position de Plantin et pose les limites de l'analyse argumentative en revendiquant l'approche descriptive qui oppose discours et contre-discours. Pour Kerbrat-Orecchioni (2002) l'analyste est un interprétant ou archi-interprétant qui a éventuellement pour mission de rendre compte du plus grand nombre des effets produits par un texte et qui est ainsi nécessairement amené à prendre position. Je suis consciente du fait qu'un/e linguiste ne peut prévoir de façon absolue les effets produits par un texte, mais la structure du langage lui permet de les imaginer. Pour Roselyne Koren (2002), le savoir acquis en matière de linguistique et d'argumentation permet précisément d'imaginer les interprétations que le discours rend possibles ; la rationalité du discours scientifique dépendrait de la transparence de ses justifications.

7 Mon intention n'est pas de dénoncer le traitement journalistique ni de rédiger un réquisitoire contre la presse écrite en France mais de problématiser la question de la responsabilité énonciative de la mise en mots journalistique d'un conflit. P. Charaudeau affirme que la machine à informer complexe et incontrôlable que sont les médias, poursuit une visée de captation qui

la fait dériver de façon obsessionnelle vers des mises en scènes dramatisantes de l'actualité, dérive dont on finit par ne plus savoir si elle correspond à une prise de position sur tel ou tel sujet de la vie politique ou à une commodité, celle de l'information émotionnelle. (Charaudeau 2006 : 191)

8 Le terme « commodité » est un mot abstrait qui renvoie à la facilité d'usage et à l'aspect purement pratique de cet usage en raison de l'avantage qu'il procure. Ce qui fait problème à mes yeux, c'est « l'insoutenable légèreté » d'un recours « commode » à l'appel à la pitié ; la diabolisation des uns et la victimisation des autres, par exemple, peuvent exercer une influence néfaste sur le déroulement du conflit et empêcher que le lecteur en comprenne les enjeux. La déontologie du chercheur en sciences du langage m'impose la fonction de tiers observateur et d'analyste, et la distance par rapport au dit, selon la doxa dominante<sup>2</sup>. Toutefois, il y a des questions que l'on ne peut éluder, comme celle des enjeux de l'idéologie de captation. Peut-on en ignorer les éventuelles conséquences et ses enjeux mercantiles ? Dois-je, au nom de l'idéal scientifique de neutralité, renoncer à poser les questions que suscite un recours au pathos qui oscille entre émotion légitime et renoncement à appliquer le fameux devoir d'impartialité face aux victimes des deux camps ?

9 Ces questions me sont suggérées par la mise en mots observée dans l'écriture de presse. On peut en effet se demander si le jeu de rôles qui divise mécaniquement les protagonistes en « bons » et « méchants » pour des raisons d'« information-spectacle », ne risque pas de faire obstacle à la compréhension de la complexité du conflit. L'hypothèse que ce travail souhaite vérifier est que les enjeux du pathos sont plus complexes que l'appel très humain à la pitié face à la souffrance et que le pathos peut constituer un obstacle au débat et à la réflexion. Il y aurait alors, consciemment ou inconsciemment, tentative d'orienter l'auditoire vers une vision polémique du conflit où le journaliste passe du rôle d'observateur-rapporteur à celui d'acteur.

Il devient dès lors difficile pour le lecteur de percevoir les événements différemment et de prendre position en connaissance de cause.

### 3. Présentation du corpus et de la méthode

10 Mon corpus se compose d'articles parus dans les principaux journaux de la presse écrite en France (les quotidiens : le Monde, le Figaro, Libération, les hebdomadaires : l'Express, Le Point et le Nouvel Observateur, et le mensuel le Monde diplomatique) qui relatent la seconde Intifada à partir de Septembre 2000. Dans ces articles, le pathos se manifeste, de façon surprenante, aussi bien dans les énoncés laconiques, descriptifs, que dans les dénominations subjectives affectives. J'ai privilégié certains événements car ils constituent d'ores et déjà des cas d'école. La bataille de Jénine est l'un d'entre eux. Elle a suscité la rédaction d'une centaine d'articles dans la presse (mars-avril 2002). Cet événement constitue un cas exemplaire pour tout analyste concerné par l'interprétation des faits dans un contexte de guerre.

#### 3.1. Cadres théoriques

##### 3.1.1. *Sciences du langage*

11 Ce travail se fonde avant tout sur la théorie de l'énonciation de Benveniste et sur la conception pragmatique (interactionnelle) du langage de Kerbrat-Orecchioni. Le postulat de l'inscription du sujet d'énonciation (ou instance de discours) dans l'énoncé pose le problème de la subjectivité dans le langage, et il permet en effet de mettre en question les velléités des journalistes qui croient, ou veulent faire croire, qu'ils peuvent être absents de leur texte et qui pratiquent l'effacement énonciatif. Je me suis appuyée également sur les travaux de Dominique Maingueneau sur l'analyse du discours, le contexte et le cotexte. Comme le montre bien Roselyne Koren dans le présent numéro d'Argumentation et Analyse du Discours, le Traité de l'argumentation de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) permet de problématiser la question de l'éthique du discours et de décrire l'agencement textuel de l'argumentation.

##### 3.1.2. *La place des émotions dans l'argumentation*

12 Deux courants théoriques serviront de cadre à ce travail sur la place des émotions dans l'argumentation, l'école américaine représentée par Walton et l'école française, représentée par Christian Plantin. La thèse de Walton dans *The place of Emotions in Argument* traite la question de la pertinence et du caractère légitime des arguments dictés par l'émotion dans le discours. Il met l'accent sur quatre types d'émotions, dont l'appel à la pitié - *ad misericordiam*. Les appels à l'émotion peuvent occuper une place légitime et même importante en tant qu'arguments dans un discours persuasif, affirme Walton, mais, prévient-il, ils doivent être traités avec précaution car ils peuvent également être utilisés d'une manière fallacieuse. Le problème, dit-il, est qu'un tel appel peut avoir un impact si fort qu'il échappe à tout contrôle, empêchant l'allocutaire de percevoir des considérations plus appropriées et plus importantes. Walton propose un système de normes et d'évaluation qui permet de désigner les lieux discursifs où l'argument valide et légitime se change en paralogisme. Dans les arguments *ad misericordiam*, l'appel à la pitié a un énorme impact émotionnel sur l'auditoire, lui faisant oublier qu'il ne possède pas les données nécessaires pour juger le cas équitablement et impartialement. L'appel à l'émotion peut ne pas être pertinent en ce sens qu'il ne contribue pas aux visées du dialogue dans lequel les participants sont engagés. Les critères proposés par Walton (contexte, poids, impact, dosage, présomptions inappropriées, supplément d'information) me permettront d'analyser le bilan émotionnel en termes de validité et de légitimité argumentatives.

13 Christian Plantin, dans « L'argumentation dans l'émotion » (1997), étudie les discours émotionnels ainsi que la construction rhétorique-argumentative des émotions. Il propose une démarche méthodologique permettant d'établir le bilan émotionnel et les thèmes porteurs d'émotion, tels que les enfants, la mort, la faim. L'affirmation de Plantin selon laquelle

l'émotion peut être suscitée sans avoir nécessairement recours à des termes émotifs m'a servi de guide dans l'interprétation de nombreux énoncés qui a priori ne comportaient pas de traces linguistiques pathétiques.

- 14 Le pathos est pris dans son sens aristotélicien, il constitue l'un des trois types d'arguments dans la Rhétorique d'Aristote (l'ethos, le pathos et le logos) destinés à modifier l'attitude de l'auditoire ou encore à le persuader en faisant naître des émotions ou l'état d'esprit souhaité. Aristote parle de thèmes émouvants en soi. Au Chapitre 8 du Livre II de la Rhétorique, le philosophe grec cite les maux qui suscitent la pitié :

Parmi les choses affligeantes et douloureuses, toutes celles qui amènent la destruction excitent la pitié, ainsi que celles qui suppriment un bien, et celles dont la rencontre accidentelle est une cause de malheur d'une grande gravité. Sont des choses douloureuses et des causes de perte : la mort, la flagellation, les infirmités, la vieillesse, les maladies, le manque de nourriture.

#### 4. De la théorie à la pratique

- 15 Passons maintenant à une brève présentation de trois effets d'objectivité notoires : les citations, les indications chiffrées et les descriptions.

##### 4.1. Les citations

- 16 Je me propose de rendre compte d'un type d'exploitation inattendu de la citation : l'appel à la pitié. La citation est supposée être la reproduction objective par un locuteur de l'énoncé d'un autre locuteur. Ainsi Kerbrat-Orecchioni, dans L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, note que

ce qui caractérise l'énonciation journalistique dans son ensemble c'est l'utilisation d'un certain nombre de stratégies qui permettent au locuteur de porter des jugements évaluatifs tout en restant dans un relatif anonymat. Ce sont essentiellement : le masquage du sujet individuel derrière un sujet collectif, l'utilisation du rempart des citations dont le statut est ambigu, car elles relèvent à la fois du discours objectif (le journaliste s'efface derrière le protagoniste) et subjectif (même si le journaliste n'accompagne pas la citation d'indices contextuels d'adhésion / rejet) il intervient dans la sélection même de la personne et de la séquence citées : (1999 : 187)

- 17 Pour illustrer cette thèse, je souhaiterais me reporter à l'exemple suivant :

Abou Ali. « Mes neuf enfants sont sous les gravats. » Il est assis sur un parpaing, les pieds dans la boue, devant sa maison en miettes. A ceux qui s'arrêtent près de lui, retenus par son sourire amer, il raconte une histoire d'horreur avec des mots banals. Abou Ali, 49 ans, est le patron d'un petit supermarché de Jénine. Quand les soldats sont entrés dans le camp, le 2 avril dernier, à 1 heure du matin, il a pris un bout de papier. Jour après jour, il a consigné en une ligne le déroulement de l'attaque. A la date du 12, il a griffonné le mot « destruction ». Il raconte : « Les bulldozers étaient là. Il fallait partir. Je suis sorti faire le plein de ma voiture à toute vitesse en disant à mes neuf enfants que je les attendrais sur la route principale. Sur le chemin du retour, les chars m'ont barré le passage. J'ai été refoulé vers le village de Roumaneh. Quand j'ai pu revenir, une semaine plus tard, ma maison était détruite et mes enfants n'étaient plus là. » Abou Ali sort de son portefeuille sa carte wakali, le certificat d'enregistrement de l'ONU qui tient lieu de papier d'identité pour les réfugiés. Le nom et l'âge de ses enfants y sont indiqués. Dix huit ans pour Amira, l'aînée, et 1 an pour Racha, la cadette. « Ça pue la mort par ici. Je suis sûr que mes enfants sont sous les gravats. Revenez dans une semaine et vous verrez les corps. » (Nouvel Observateur, 2 mai 2002)

- 18 Entre les paroles citées, le journaliste insère une description qui accentue l'abatement du personnage et reflète son état d'âme ; la solitude et le désespoir du père sont illustrés par sa posture « assis sur un parpaing, les pieds dans la boue », qui symbolise la pauvreté, la déchéance. De surcroît, « sa maison en miettes » est une image pittoresque de la langue parlée familière. Cette description réaliste rend le personnage plus proche et suscite l'empathie, car Abou Ali utilise des mots simples, dont l'impact est plus fort parce qu'ils sonnent vrais et qu'ils disent la douleur. Les mots « consigner en une ligne », « griffonne », « destruction » ont tous des connotations pathétiques car ils supposent le drame et l'aspect inéluctable de la situation (Abou Ali tient le registre des événements, peut-être pour les mémoriser ou bien

pour essayer d'en comprendre l'horreur). La mort des neuf enfants n'est pas un fait avéré en dépit du titre « Jénine les survivants racontent » : le père la suppose, mais sans en avoir ni en fournir la preuve ; ce qui augmente la force du pathos, c'est la mise en vedette de la force du pressentiment paternel. La première phrase « Mes neuf enfants sont sous les gravats » se présente comme une évidence (elle le restera le temps de la description journalistique) séparée de la suite du texte. La citation qui s'achève par « vous verrez les corps » n'est pas commentée. Il y a silence métalinguistique du journaliste qui contribue ainsi à transformer une hypothèse sinistre en tragédie avérée. Le pressentiment et le fait avéré sont mis sur le même plan : de quoi le lecteur se souviendra-t-il ? Le nombre important de petits détails crée et renforce l'effet de réel, mais augmente aussi simultanément le taux de subjectivité pathétique implicite. Abou Ali raconte longuement sa tragédie personnelle de manière crue ; les chars et les bulldozers représentent la force destructrice. La simplicité du personnage et de son langage disent sa tragédie. Le verbe familier « pue » fait certainement partie de l'idiolecte du personnage ; il augmente l'authenticité de ses dires mais atteste aussi la rectitude du journaliste qui rapporte ses propos « tels quels » ; le parler vrai ne peut que susciter la pitié et même l'empathie. Pas de fioritures quand on souffre. L'horreur ne peut être traduite par des termes sophistiqués.

19 Il importe de recontextualiser la citation. Dans cet article dont le titre est « Jénine les survivants racontent » (le contrat de lecture est respecté car l'article rapporte effectivement le témoignage de survivants), les propos d'un médecin militaire israélien sont rapportés pour expliquer l'entrée de Tsahal dans Jénine :

Ce camp était une machine à produire des terroristes. Nous devons faire ce que nous avons fait. Si nous avons voulu tuer des civils, nous n'aurions pas pris autant de précautions. Nous aurions fait bombarder le camp par l'aviation. Et l'affaire aurait été réglée sans que nous ayons vingt-trois morts.

20 Le journaliste poursuit :

Une vingtaine d'auteurs d'attentats suicides, c'est vrai, étaient originaires de Jénine. Mais, pour le reste, les affirmations du docteur Zangen sont en contradiction avec les rapports du haut-commissaire des Nations-Unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson, et aussi avec ceux de Human Rights Watch et de l'organisation israélienne des droits de l'homme B'Tselem, qui dénoncent, enquêtes à l'appui, le recours aux « boucliers humains » et les entraves mises par l'armée israélienne au travail des médecins et ambulanciers. Elles sont aussi en contradiction avec les témoignages recueillis dans le camp de Jénine, parmi les survivants.

21 Le journaliste utilise l'argument d'autorité des organisations humanitaires, qui ne peut être réfuté, pour délégitimer la totalité du discours du médecin (dont l'argument - « nid de terroristes » - est une tentative de recontextualisation). C'est une procédure connue qui recourt au raisonnement suivant : à partir du moment où il y a erreur dans un témoignage, c'est la totalité des dires du témoin, leur véracité même qui sont mises en cause. Il y aurait une hiérarchie des arguments d'autorité et c'est le journaliste qui décide du statut qu'il leur accorde. Il passe en revue les différentes organisations humanitaires, et il semble effectivement que rien ne puisse contredire l'autorité des « rapports du haut-commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson ». Sous les dehors du rapporteur objectif, le journaliste argumente par le biais de l'énoncé - « mais les affirmations du Dr Zangen sont en contradiction avec les rapports ». On admet qu'il y a contradiction lorsque deux propositions affirment et nient le même élément de connaissance : A est vrai et A n'est pas vrai. Si l'on applique cette antinomie à l'exemple ci-dessus, il apparaît d'après le cotexte que les propos du Dr Zangen ne sont pas pris en charge par le journaliste (ils sont donc présentés comme faux) tandis que les rapports officiels ont plus de poids et sont, eux, présentés comme vrais. Le journaliste opte donc pour la prééminence des rapports officiels de l'ONU et de cette manière, il discrédite les propos du médecin israélien. Par ailleurs, l'utilisation du connecteur « mais » selon Ducrot renforce la portée de l'argument qui est contenu dans l'énoncé coordonné.

Le journaliste cherche à prouver la vérité « enquêtes à l'appui » affichant son ethos de professionnel rigoureux.

- 22 Je n'ai pas souvent trouvé dans mon corpus des réactions de parents israéliens semblables aux sentiments exprimés par le père palestinien Abou Ali. L'évocation des parents israéliens est d'ailleurs peu fréquente dans les exemples de presse relevés. Il est assez rare que les proches des victimes soient interviewés comme dans l'exemple ci-après qui rapporte les dires de la mère d'une jeune fille tuée dans l'attentat perpétré le 1er juin 2001 par un terroriste kamikaze contre la discothèque Dolphinarium à Tel-Aviv. Vingt et une personnes avaient péri dans cet attentat. Un an après l'attentat, Libération consacre un long article à la tragédie d'une mère qui a perdu sa fille unique. Voici un exemple tiré de cet article :

Mentalement, c'est bien plus dur aujourd'hui... elle me manque tellement, raconte Irina, la voix monocorde. Je rêve à ma fille presque toutes les nuits. Je la serre fortement contre moi, car je sais qu'elle ne va vivre qu'une journée, et puis insensiblement, je la sens qui s'éloigne, je sais qu'elle va partir, j'essaie à tout prix de la retenir et je me réveille (Libération, 2 juin 2002).

- 23 C'est une longue citation qui fait partager un an après les réflexions poignantes d'une mère en deuil. Mais les parents des victimes israéliennes restent pour la majorité anonyme. Je n'ai pas trouvé de citations de parents de soldats israéliens tués alors qu'il existe de nombreuses interviews des proches des combattants de l'Intifada. Par ailleurs, quantitativement, les citations de parents israéliens ou d'enfants israéliens sont beaucoup moins nombreuses que les citations de Palestiniens. Sur un corpus d'une centaine de textes, il y aurait approximativement quatre-vingts pour cent de citations de parents palestiniens ou de proches des combattants palestiniens.

## 4.2. Les indications chiffrées

- 24 Extrêmement nombreuses dans les articles étudiés, elles nécessitent une étude approfondie. Quoi de plus objectif, de plus neutre qu'un chiffre. Nous allons démontrer que les chiffres insérés dans le discours font cependant battre les cœurs et suscitent l'émotion. Les indications chiffrées concernent les âges, les jours, le nombre de victimes, de morts et de blessés. Le nombre exact des victimes de Jénine est bien le problème crucial et il y fait l'objet de spéculations. Des personnes ont péri à Jénine : des civils et des militants palestiniens ainsi que des soldats israéliens. Les journaux ont le plus souvent ramené ces morts à un bilan ou à une macabre comptabilité sans problématiser les tenants et aboutissants de l'opération militaire menée par Israël dans le camp de réfugiés. En fait, le cas de Jénine se ramène à une simple comptabilisation. Je voudrais souligner l'usage du quantitatif comme principe d'organisation du récit dans les bilans, par exemple dans les paragraphes de clôture qui prédisent que la catastrophe va continuer. Je dois me limiter à quelques exemples types, sans pouvoir entrer dans les détails de cette problématique.

### 4.2.1. Décompte minutieux

Le CICR et le Croissant Rouge qui ont entrepris le déblaiement des gravats ont déjà retrouvé plus de quarante corps dont quatre enfants, deux femmes et deux hommes de plus de 65 ans (Nouvel Observateur, 25 avril 2002)

- 25 Le détail des nombres de corps d'enfants, de femmes et de vieillards suscite toujours l'émotion : ce sont des catégories d'êtres dont l'évocation suffit à créer une « orientation » émotionnelle. L'enfant est associé à l'innocence, or la mort de l'innocent est un thème ancien, éveillant des sentiments d'injustice et de pitié. De même pour les femmes et les vieillards (par leur impuissance et leur incapacité à se défendre). D'après la règle de justice, on s'attend à ce que le bilan des civils israéliens tués dans les attentats mentionne également les âges, mais cela n'est pas toujours le cas. J'ai trouvé peu d'exemples comme celui-ci : « Les deux victimes Avi Ben Harush, 20 ans, et Hanit Armiel, 19 ans, ont été enterrées hier » (Le Figaro, 18 juillet

2001). De surcroît, j'ai trouvé peu d'exemples qui mentionnent l'âge d'enfants israéliens tués parmi des civils, comme celui-ci :

Ou cette fratrie décimée le 9 août dans une pizzeria de Jérusalem-Ouest, par l'explosion d'une bombe humaine : Raya, 14 ans, Itzhak, 4 ans, Hemda, 2 ans. Trois des 15 civils déchiquetés lors du carnage. (L'Express, 6 septembre 2001)

26 La mise en mots dans cet exemple donne la primauté à l'idéologie de captation, puisqu'il s'agit d'enfants supposés être innocents. Concernant les combattants palestiniens tués au combat ou les chahids, leur âge est, dans la majeure partie des cas, mentionné comme dans l'exemple : « Nidal Chadouf, 20 ans, était parvenu à se faire sauter avec sa ceinture d'explosif dans la file d'attente d'un arrêt d'autobus » (Le Figaro, 18 juillet 2001). Le journaliste impartial qui prône le même traitement des protagonistes devrait présenter les deux camps de manière équitable. Ne serait-on pas en droit d'attendre lorsque l'âge des combattants palestiniens est précisé (l'âge peut être considéré comme une information pertinente dans certains cas, par exemple dans des avis de décès ; sa mention a un effet émotionnel si la personne morte est jeune) que celui des soldats israéliens tués à Jénine, par exemple, soit aussi détaillé ? En vertu de cette impartialité, qui se rapporte à la règle de justice, le journaliste devrait traiter de la même façon les personnes soumises au même sort. Ce qui s'applique aux Palestiniens doit pouvoir être appliqué aux Israéliens. Toutefois le cotexte indique laconiquement : « C'est à Jénine que l'armée israélienne a perdu 23 des 29 soldats tués ». (Nouvel Observateur, 25 avril 2002). On peut se demander en quoi la mort d'un chahid de 20 ans, pourvu d'un nom, est plus tragique que celle d'un soldat israélien anonyme du même âge. Est-ce l'idéologie de captation qui favorise la représentation du sacrifice de Nidal Chadouf, 20 ans, par le journaliste, comme un acte héroïque commis par un jeune homme ayant une identité (jeune et qui a donc toute la vie devant lui, d'où le chagrin causé par le désespoir de la jeunesse) ? Par ailleurs, la mort d'un soldat anonyme au combat ne serait-elle pas émotionnellement rentable ?

27 De la même manière, dans les portraits d'enfants palestiniens confrontés à l'Intifada, l'âge est souvent mentionné, comme pour insister sur « leur état d'innocence qui accroît la cruauté de l'agresseur responsable de cette injustice » (Charaudeau, 2005 : 186). L'âge des Palestiniens a donc une visée argumentative, particulièrement pour les enfants palestiniens. Par exemple :

Majdi n'a que 13 ans. On lui en donne moins en le voyant parce qu'il est tout frêle, plus en l'écoutant à cause de sa voix rocailleuse... Bilal, 14 ans, un peu chétif lui aussi par rapport à son âge, intercale très bien cette révolte dans sa vie. (Libération, 8 décembre 2000)

28 Je n'ai pas trouvé d'exemple d'articles sur des portraits d'enfants victimes d'attentats, du côté israélien.

#### *4.2.2. Dissymétrie dans la mise en mots discursive du bilan des morts palestiniens et israéliens*

Depuis l'éclatement de la nouvelle Intifada en septembre 2000, 615 Israéliens sont morts, tandis que 1400 Palestiniens, terroristes ou civils, ont été tués par les forces de sécurité. (Nouvel Observateur, 8 août 2002)

29 Si la règle de justice semble être respectée dans cet exemple type par la comptabilisation des morts palestiniens et israéliens, c'est aussi un exemple de dissymétrie patent car les causes et les responsables de leur mort ne sont pas désignés. Il recense 615 morts israéliens sans préciser les motifs de leur mort ni désigner les responsables. Ils ne sont toutefois pas décédés de mort naturelle et on sait qu'ils ont été tués dans des attentats-suicides par des terroristes kamikazes qui se sont fait sauter au milieu de la population israélienne. En revanche, les 1400 Palestiniens « ont été tués par les forces de sécurité israéliennes » : les responsables sont explicitement mentionnés, démarche qui responsabilise donc « les forces de sécurité israéliennes », mais

déresponsabilise leurs ennemis. La neutralité des indications chiffrées n'est qu'apparente dans ce cas.

### 4.3. Les descriptions

30 Puisque l'effet recherché est celui de la vérité, l'une des stratégies pour faire croire à la reproduction exacte et fidèle du réel est la description qui ne remplit pas uniquement une fonction ornementale ou esthétique et qui n'a pas une visée purement informationnelle. A l'instar de l'écrivain réaliste qui cherche à donner à la fiction les apparences d'une réalité authentique, le journaliste cherche à faire croire qu'il dit la réalité « telle qu'elle est » pour fonder sa crédibilité et avoir droit à la parole. Comme dans les romans réalistes, la description « représentative », référentielle, crée l'illusion de réalité. Je tenterai de démontrer avec Jean-Michel Adam (1989) qu'en dépit de ses apparences réalistes, la description implique un point de vue. Je me propose de traiter deux formes de descriptions : la description de paysages et la description de protagonistes.

#### 4.3.1. La description de paysages

Autour sur un rayon de quelques centaines de mètres, subsiste un décor de maisons fracassées sous les obus, de bâtiments pliés par les impacts de missiles. Un paysage de ville après un tremblement de terre. Derrière les façades écroulées trônent parfois des vestiges de vie : un lit, des rideaux, un lavabo, une poussette. (Le Monde, 17 avril 2002)

31 L'énoncé paratactique « un paysage de ville après un tremblement de terre », a des allures de constat objectif mais effectue un rapprochement associatif évaluatif. La désolation du paysage est en fait celle de ses habitants. Les adjectifs « fracassées », « écroulées » et « pliés » témoignent de la violence de l'action par leur signification mais aussi par le son de la fricative et des occlusives sourdes. Le réalisme mène au pathétique par le biais de la métonymie « vestiges de vie » qui a une signification à la fois concrète (ce qui reste après la destruction) et abstraite (l'âme et la force des objets qui témoignent d'une vie passée). Comme à la Pension Vauquer dans *Le père Goriot* de Balzac, les objets sont des rescapés et chaque pièce forme une sorte de poème de la misère. Dans le bouleversement intérieur des personnages, les objets sont un des points de repère les plus sûrs. Il y a en fait une relation symbiotique entre les personnages et les objets qui constituent l'illusion réaliste. Ils sont les témoins muets d'une réalité. Le décor et les accessoires permettent de faire sentir l'atmosphère ambiante. La description métonymique a pour point de départ des objets prosaïques : la poussette (les enfants), les rideaux (le foyer), le lit, le lavabo (la maison, la famille). Le pathos est suscité par les notions implicites de famille, foyer, enfance qui font partie du patrimoine culturel commun et constituent des thèmes universels qui font vibrer la fibre émotionnelle.

32 De la même manière dans l'exemple suivant, la description joue un rôle argumentatif : « Plus de deux mois après sa mort, les graffitis et les photos à la gloire du chahid (martyr) continuent d'orner les murs de la maison familiale, perdue au bout d'un chemin poussiéreux du village de Jabalya ». (L'Express, 30 août 2001) La description de la maison familiale « perdue au bout d'un chemin poussiéreux du village de Jabalya », suscite le pathos sans avoir recours à des termes émotifs. Comme le dit Plantin (1997) il y a des termes évocateurs qui suffisent à créer une orientation émotionnelle. Leur simple évocation ou description atteste d'une atmosphère romanesque et a un effet pathémique. Le mot « familiale » évoque des valeurs d'union, de fraternité et d'amour. Mais, ces valeurs sont modifiées par l'effet pathémique mis en place par le biais d'un attribut poétique « perdue au bout d'un chemin poussiéreux ». C'est un attribut poétique qui semble accréditer l'ambiance (de solitude) dans laquelle a vécu le chahid et pourrait expliquer son geste comme un acte de désespoir. On se demandera si ce n'est pas l'âme du chahid qui est elle aussi « perdue », en dépit peut-être du soutien familial. On va oublier le fait que cette maison a abrité en fait un terroriste, responsable d'un attentat contre

des civils. Je n'ai pas trouvé de descriptions équivalentes du côté israélien, des descriptions de maisons de familles en deuil, de maisons de soldats tombés au front.

#### 4.3.2. Rythme et description

33 Le rythme est souvent présent dans ces descriptions réalistes. Je tenterai de démontrer qu'il contribue à rendre les descriptions pathétiques et que la subjectivisation par le rythme est un aspect du pathos descriptif. C'est un lieu d'énonciation méconnu qui produit du sens et révèle une prise de position (Koren 2003). « Le rythme est le pouvoir de signifier sans signe » dit Henri Meschonnic dans *Critique du rythme* (1982 : 93). Il y considère le rythme comme un mode de disposition et d'organisation de la signifiante, une forme qui subjectivise l'énoncé. L'exemple ci-après le montre bien :

C'est un monde où suintent l'ennui et la tristesse résignée des destins immobiles, un univers peuplé de rêves non-assouvis, d'illusions déchirantes, de promesses non-tenues : le camp de réfugiés de Jabalya à Gaza est le plus grand, le plus peuplé, le plus sale. (Le Monde, 6 novembre 2001)

34 Les adjectifs axiologiques et affectifs « déchirantes », « résignée », « non-assouvis » dénotent le renoncement et la frustration. Des formules telles que « tristesse résignée », « rêves non-assouvis », « promesses non-tenues » disent l'insoutenable mélancolie et la stagnation du camp. Dans « promesses non-tenues », il y a une accusation implicite. Qui est responsable ? Les rythmes sont enchâssés : le rythme binaire (c'est un monde, un univers) comprend un rythme ternaire (rêves non-assouvis, illusions déchirantes, promesses non-tenues) ; une seconde cadence ternaire (le plus grand, le plus peuplé, le plus sale) crée un effet de crescendo par l'emploi de l'adjectif axiologique « sale » qui caractérise l'état du camp de réfugiés. L'effacement du sujet d'énonciation par le présentatif « c'est » (Rabatel 2000) objectivise le jugement de valeur qui suit et qui suscite la compassion, voire l'indignation. Le verbe « être » sert ici de signe introductif à une description. Il y a un contraste frappant entre la dernière ligne où se trouvent les détails descriptifs (le plus grand, le plus peuplé, le plus sale) - effets de réel - et les deux premières lignes où il y a essentialisation avec les mots « monde », « univers », « ennui », « la tristesse des destins », et l'emploi d'adjectifs affectifs (résignée, immobile, non-assouvis, déchirantes). Le groupe nominal axiologique « promesses non tenues » reste vague et ne précise pas qui n'a pas tenu les promesses. Ce sont des émotions à l'état pur qui tentent d'envelopper le lecteur par tous les moyens, notamment par le recours à des lexèmes subjectifs et à une mise en mots cadencée.

35 Comme la description des paysages, la description des protagonistes palestiniens crée, elle aussi, un effet pathémique.

#### 4.3.3. La description des protagonistes

36 Les principaux protagonistes palestiniens dépeints dans les exemples qui composent mon corpus sont les « martyrs », les « combattants » et les enfants. Les martyrs ou chahids sont des Palestiniens qui ont perpétré des attentats-suicides en déclenchant leur ceinture explosive. Une fois l'attentat exécuté, leurs photos transformées en posters sont affichées dans les rues et deviennent de véritables « icônes ». Il s'opère un processus de transformation : des hommes bien réels passent à l'état de portraits porteurs d'une idéologie religieuse militante. C'est la mise en mots de ces portraits que je vais tenter d'analyser ; il s'agit de visages d'hommes jeunes à l'allure sobre, porteurs de « fines moustaches » (notation esthétique), qui suscitent l'empathie et même le respect. Il y a un écart entre les apparences inoffensives de ces « bombes humaines » ou « kamikazes » et leurs actes. Voici deux exemples :

Ce sont des portraits couleurs de visages d'hommes jeunes aux fines moustaches, la plupart du temps sur fond du dôme de la grande mosquée al-Aqsa de Jérusalem, qui donne son nom à la nouvelle insurrection palestinienne : l'Intifada al-Aqsa. (Le Monde, 24 octobre 2000)

37 Comme on l'a dit, rien ne réfère à la violence de leurs actes.

(Ezzedine) Ce Palestinien de vingt et un an apparaît au premier plan vêtu d'une chemise bleue. Sa barbe et ses lunettes lui donnent des allures d'étudiant. Le visage est blême, le regard sévère. En toile de fond, se dresse la mosquée d'al-Aqsa de Jérusalem. (Le Monde, 8 septembre 2001)

38 Le journaliste présente un homme jeune et décidé ; les adjectifs « blême » et « sévère » dénotent le sérieux et la gravité du personnage qui assume son acte mais aussi la colère et la rage d'un jeune qui lutte pour son indépendance. Ce n'est pas le portrait d'un fanatique ; le fait qu'il soit comparé à un étudiant (qui connote une personne réfléchie) lui confère une image rassurante et valorisante. Elle lui attribue une certaine dignité et minimise l'acte terroriste et ses conséquences. Contrairement au cas des soldats israéliens (dont les portraits ou les photographies ne sont pas commentés), l'âge et le nom sont toujours mentionnés.

39 Le portrait réaliste du combattant peut verser dans l'information-spectacle comme dans les deux exemples suivants :

[...] blouson et jeans noir, la kalachnikov à portée de main, genre voyou sympa, la lèvre un rien moqueuse. (Le Monde, 30 novembre 2000)

Abou Saleh, un homme d'une trentaine d'années, bonnet noir, barbe noire et yeux de braise. L'homme se présente comme un responsable des Brigades des martyrs d'al-Aqsa, un groupe armé proche du Fatah. (Libération, 11 avril 2002)

40 La description d'Abou Saleh passe par le portrait : « bonnet noir », « barbe noire » et la métaphore « yeux de braise » (noirs et brillants). Pourquoi mentionne-t-on des yeux de braise ? Serait-ce par exemple parce que l'homme est un « résistant » ardent - Abou Saleh est en fait responsable d'attentats, mais cela n'est pas dit. Inversement, dans le cas des soldats israéliens, l'anonymat domine. En effet les soldats n'ont pas de visages et pas de noms. Cela a été dit par le chercheur Daniel Dayan<sup>3</sup> (2005) qui propose de distinguer « parmi les acteurs ou les victimes d'un conflit entre ceux qui sont dotés d'un visage, d'une parole, d'un nom, d'une parentèle, et ceux qui relèvent plus sommairement de l'évaluation chiffrée ». Si les soldats israéliens sont représentés c'est le visage noirci et l'arme au poing, ou encore par la métonymie du casque, comme dans les exemples ci-après :

Perchée sur son mirador, une sentinelle israélienne scrute la frontière à la jumelle. De la tour coiffée du drapeau bleu à l'étoile de David ne dépassent que la bosse de son casque et la bouche d'un fusil. (Libération, 16 octobre 2000)

Armes au poing, le visage noirci, ils [les militaires israéliens] fouillent la maison et entraînent le propriétaire dans les étages, le M16 dans les reins. (Le Monde, 25 novembre 2000)

41 La référence à l'arme « kalachnikov à portée de main » est différente de celle du soldat israélien : elle n'est pas « au poing », c'est à dire offensive violente, mais dans une position défensive. Il y a dissymétrie dans la présentation du port de l'arme : du côté palestinien. Le combattant apparaît comme humain et même romantique, tandis que le soldat israélien apparaît comme une entité violente et anonyme. Pourquoi cette différence ? Les soldats israéliens semblent constituer un stéréotype. Ils n'existent pas en tant qu'êtres humains. L'idéologie de captation, selon Charaudeau (2006 :191) suppose un bon et un méchant, une victime et un bourreau. Selon Perelman (2000 :155-157) l'effacement de la présence<sup>4</sup> constitue un phénomène tout aussi remarquable que l'importance de la présence dans l'argumentation. Quant au déni de l'existence de l'autre, je souhaiterais rapporter des propos de Stephen Spender cités par Perelman : ce sont les sentiments éprouvés par l'auteur lors de la guerre civile en Espagne, devant les atrocités des franquistes et des défenseurs de la République. Cette conception m'a semblé exprimer l'absence d'humanité du soldat israélien dans les exemples de la presse écrite que j'ai recueillis :

Presque tous les êtres humains ont une saisie très intermittente de la réalité. Un petit nombre de choses seulement qui illustrent leurs propres intérêts sont réels pour eux : les autres choses qui, en fait, sont tout aussi réelles, leur apparaissent comme des abstractions ... Vos amis, parce que vos

alliés, sont de vrais êtres humains... Vos adversaires ne sont que d'ennuyeuses, peu raisonnables, inutiles thèses dont les vies ne sont que de faux jugements que vous souhaiteriez effacer avec une balle de plomb. Dans le premier cas, je voyais des cadavres, dans le second, seulement des mots. (2000 [1958] : 159)

## Conclusion

- 42 « L'insoutenable légèreté » de l'idéologie de captation implique le recours fréquent à des mises en scènes dramatisantes, qui peuvent avoir des effets pervers. S'il est vrai que le linguiste ne peut prédire comment l'auditoire percevra ce type de présentation (angélisation vs. diabolisation), il peut toutefois prévoir des types d'interprétation déduits des mises en mots et attendre des journalistes du corpus qu'ils assument leur responsabilité explicitement au lieu de multiplier des prises de position implicites masquées par des effets d'objectivité.

---

### Bibliographie

- Adam, Jean Michel. 1989. *Le texte descriptif* (Paris : Nathan)
- Aristote. 1991. *Rhétorique* (Paris : Livre de poche)
- Benvéniste, Emile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*, t. 1-2 (Paris : Gallimard)
- Charaudeau, Patrick. 1997. *Le discours d'information médiatique* (Paris : Nathan)
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* (Bruxelles : De Boeck/Ina)
- Charaudeau, P., Lochard, G., Soulages, J.-Cl., Fernandez, M. et Croll A. 2001. *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité?* (Bruxelles : De Boeck/Ina)
- Charaudeau, Patrick. 2006. « Réplique : quelle vérité pour les médias? Quelle vérité pour le chercheur? », *Questions de communication*, 9, pp.181-194
- Dayan, Daniel. 2005. « Pour une critique des médias », *Questions de communication*, 8, pp.195-222
- Doury, Marianne. 2004. « La position du chercheur en argumentation », *Semen*, 17, (Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté ), pp.149-163.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1999 (4e éd.). *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage* (Paris : Colin)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2000. « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle? Remarques et aperçus », Plantin, C., Doury, M. et Traverso, V. 2000. *Les émotions dans les interactions* (Arci/Presses universitaires de Lyon)
- Koren, Roselyne. 1996. *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme* (Paris : L'Harmattan)
- Koren, Roselyne. 2003. « Contribution à l'étude des enjeux de la rhétorique laconique : le cas des indications chiffrées », *Topiques* 83, pp.111-124
- Koren, Roselyne. 2006. « Quels risques pour quelles prises de position "normatives"? », *Questions de communication*, 9, pp.195-205
- Koren, Roselyne. 2006. « La responsabilité des Uns dans le regard des Autres : l'effacement énonciatif au prisme de la position argumentative », *Semen*, 22, (Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté), pp.93-108
- Maingueneau, Dominique. 1987. *Nouvelles tendances en analyse du discours* (Paris : Hachette)
- Maingueneau, Dominique. 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours* (Paris : Seuil)
- Maingueneau, Dominique. 2000. *Analyser les textes de communication* (Paris : Nathan)
- Perelman, Chaim et Olbrechts, Tyteca. 2000. *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique* (Bruxelles : Eds de l'Université de Bruxelles)
- Plantin, C., Doury, M. et Traverso, V. 2000. *Les émotions dans les interactions* (Arci/Presses universitaires de Lyon)

- Plantin, Christian. 1997. « L'argumentation dans l'émotion », *Pratiques*, 96
- Rabatel, Alain. 2000. « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" c'est et marquage du point de vue » *Langue Française*, 128, pp.52-73
- Walton, Douglas. 1992. *The place of emotion in argument* (The Pennsylvania State University Press)

### Notes

- 1 La mise en intrigue pathétique du récit constitue un chapitre important de ma thèse dont je ne pourrai pas rendre compte ici.
- 2 Voir Koren 2006, *Questions de communication* 9, «La prise de position normative ne va pas de soi dans le domaine de la recherche scientifique. Les chercheurs doivent, selon la *doxa* dominante, s'abstenir d'énoncer des jugements de valeur ou de traverser la frontière entre le territoire de l'observateur analyste et celui de l'acteur. »
- 3 Dayan, D. « Pour une critique des médias », *Questions de communication*, 8
- 4 Cf. Perelman C. et Olbrechts-Tyteca L. (2000 : 155) : « Le fait de sélectionner certains éléments et de les présenter à l'auditoire, implique déjà leur importance et leur pertinence dans le débat. En effet, pareil choix accorde à ces éléments une *présence*, qui est un facteur essentiel de l'argumentation, beaucoup trop négligé d'ailleurs dans les conceptions rationalistes du raisonnement. La présence agit d'une manière directe sur notre sensibilité. »

### Pour citer cet article

Référence électronique

Claire Sukiennik, « Pratiques discursives et enjeux du pathos dans la présentation de l'Intifada al-Aqsa par la presse écrite en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 1 | 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index338.html>

**Claire Sukiennik**

Université Bar-Ilan, ADARR

### Droits d'auteur

Tous droits réservés

### Résumé / Abstract

Mon étude porte sur les formes de mise en scène pratiquées par le discours qui construit les effets de pathos, et plus particulièrement sur la pitié et l'appel à la pitié. Mon cadre de recherche se limite à la mise en mots de l'Intifada al-Aqsa dans la presse écrite française. L'Intifada a éclaté en Israël et dans les « territoires occupés » en septembre 2000. Je me propose de problématiser ici la question paradoxale de la contribution au pathos de trois effets d'objectivité notoires : la citation ou le discours rapporté, les indications chiffrées et quelques effets de réel notoires, tels que les descriptions de paysages et les portraits de protagonistes palestiniens et israéliens. Il n'est pas rare en effet que les auteurs des articles de mon corpus utilisent l'instrument de la compassion en tant que procédé argumentatif alors que la déontologie de l'écriture de presse présente le devoir de neutralité rationnelle comme une obligation fondamentale.

**Mots clés :** subjectivité dans le langage, visée de captation, décontextualisation, rhétorique du pathos, effet de réel, effet d'objectivité

## Discursive Practices and the Stakes of Pathos in the Presentation of the Al-Aqsa Intifada in the French Press

My study is based on the patterns of discourse which produce emotion and more particularly pity and the appeal to pity. My research is limited to the verbal description of Al-Aqsa Intifada in the French press, in Israel and in the “Occupied Territories” during September 2000. My purpose is to show how three effects of objectivity, namely quotation or direct speech, the appeal to numbers and some effects of reality such as the descriptions of landscapes and the portrayal of Palestinian and Israeli protagonists, actually contribute to the production of pathos. I will show that contrary to the code of ethics of the written press, which consists of presenting rational neutrality as a formal obligation of the press, compassion as an argumentative means is quite frequently used by the authors of the articles in question.

**Keywords :** rhetoric of pathos, effect of reality, effect of objectivity, subjectivity in language, decontextualization